



## Déclaration préliminaire à la multilatérale du 08 aout 2024

Lyon, le 08/08/2024

Madame la Directrice Inter-régionale,

**Notre administration vit depuis une dizaine de jours une séquence particulièrement difficile liée à des décisions incompréhensibles et non justifiées de la DPJJ, comme nous l'avons récemment dénoncé dans une communication intersyndicale (SNPES-PJJ/FSU, CGT-PJJ, CFDT et UNSA-PJJ).**

Sur le plan national, notre intersyndicale a été reçue, désavouant les positions prises et leurs conséquences désastreuses, tant pour le fonctionnement des services que pour les centaines d'agent.e.s contractuel.le.s impacté.e.s par ce que nous avons qualifié de plan social sans précédent à la PJJ.

Sur le plan régional, nous sommes alertés depuis la non tenue de la multilatérale en DIR qui était prévue le 29 juillet, car cette annulation soudaine annonçait ce que nous redoutions depuis maintenant de nombreux mois.

Alors qu'un gouvernement de gérance est installé pour une période indéterminée, que nous sommes au milieu de la période estivale et que les jeux olympiques battent leur plein détournant tous les regards, des professionnel.le.s de la fonction publique sont remercié.e.s, congédié.e.s, renvoyé.e.s, sans pouvoir se retourner. Nombre de ces personnes avait signé leur contrat d'engagement ou s'était entendu sur une embauche, ils et elles avaient pu ainsi structurer leur vie pour les mois à venir, voir refuser d'autres propositions d'emploi. **Ces décisions et cette gestion inhumaine sont honteuses.**

Les besoins à la PJJ pour le bon fonctionnement des services constituaient déjà un sujet très préoccupant au regard de la charge de travail depuis l'instauration du CJPM. Mais en septembre, des structures se retrouveront sans ressources, mises encore plus à mal dans leurs missions.

Au bout de la chaîne, à défaut d'une qualité depuis longtemps altérée, les usagers ne bénéficieront même plus d'un service capable de les prendre en charge.

**La situation est inacceptable.**

Aussi, au regard du positionnement récent de la Chancellerie, débloquant au niveau central la

somme de 3 millions d'euros, la DPJJ et les DIR doivent impérativement et urgément revoir leur copie ! Il en va de la crédibilité de notre institution et de la poursuite de l'exercice de nos missions et ce dès le 1<sup>er</sup> septembre.

**Dans cette situation inédite, le SNPES-PJJ/FSU, la CGT-PJJ, l'UNSA-PJJ et la CFDT appellent la DIR centre-est et les directions territoriales à s'engager dès aujourd'hui pour rétablir la situation et permettre que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions possibles ! Cela doit obligatoirement passer par le renouvellement de l'ensemble des contrats qui avaient été accordés avant les annonces macabres de la Directrice de la PJJ.**

**L'intersyndicale continuera de défendre l'octroi des moyens financiers et humains nécessaires au développement d'une action éducative de qualité en faveur des jeunes et de leur famille et l'effectivité de cette mise en œuvre.**